



## RESPONSABLE FORMATION : UN RÔLE STRATÉGIQUE

### Pratique

**2 jours** (14 h)

⇒ Calendrier page 56

**Nantes**

**750 € HT** la journée par personne  
**+ frais de séminaire : 19 € HT**  
par personne et par jour



Tarif préférentiel pour les adhérents



### En option

Conseil RH : Plan d'action RH /  
Formation

### OBJECTIFS

- **INTÉGRER** la dimension stratégique
- **PASSER** d'un rôle de gestionnaire à un rôle de développeur de compétences et consultant interne
- **MAÎTRISER** les obligations légales et **OPTIMISER** l'ingénierie financière
- Faire de son plan de formation un **OUTIL DE GRH**
- **PILOTER** et **DÉVELOPPER** la démarche formation
- **TRANSFORMER** la dépense formation en investissement productif

### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge de la formation

**Prérequis** : Aucun

## INITIER LA DÉMARCHE COMPÉTENCES DANS VOTRE ENTREPRISE



### Pratique

**2 jours** (14 h)

⇒ Calendrier page 56

**Nantes**

**750 € HT**  
les 2 jours par personne  
**+ frais de séminaire : 19 € HT**  
par personne et par jour



Tarif préférentiel pour les adhérents



### OBJECTIFS

- **CONNAÎTRE** les enjeux, les objectifs, les principes de la GPEC
- **FAIRE LE LIEN** entre la démarche GPEC et le projet d'entreprise
- **DÉCIDER** de l'opportunité d'une démarche GPEC à partir d'un diagnostic
- **CONSTRUIRE** et **MENER** à terme un projet GPEC à partir d'une méthodologie
- **ADAPTER** les outils GPEC existants et/ou créer des outils spécifiques à l'entreprise
- **FAIRE ADHÉRER** l'ensemble des acteurs (Instances représentatives du personnel, encadrement, salariés...)

### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne intervenant dans la future mise en place d'une démarche de GPEC

**Prérequis** : aucun



# ELABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE FORMATION

**PUBLIC :** Salariés et dirigeants bénévoles de structures

de 11 à 49 salariés.

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** de 6 à 12 participants.

**DURÉE :** 2 jours (14h)

**DATES :**

<b>PARIS</b>	23 et 24 janvier / 21 et 22 juin	<b>LAVAL</b>	15 et 16 mars
<b>DIJON</b>	25 et 26 janvier	<b>STRASBOURG</b>	9 et 10 avril
<b>QUIMPER</b>	7 et 8 février	<b>CHARTRES</b>	12 et 13 avril
<b>CAEN</b>	13 et 14 février	<b>POITIERS</b>	3 et 4 mai
<b>NICE</b>	20 et 21 février	<b>RENNES</b>	15 et 16 mai
<b>PERPIGNAN</b>	12 et 13 mars	<b>TOULON</b>	19 et 20 juin
<b>LIMOGES</b>	15 et 16 mars	<b>AMIENS</b>	27 et 28 juin

## OBJECTIFS

Etre capable d'aborder la loi FPC 2014 et Rebsamen ; recueillir et analyser les besoins ; connaître les dispositifs , construire un plan de formation, un calendrier et un budget.

## CONTENUS

- ♦ Construire le projet formation en lien avec ses objectifs stratégiques
  - Enjeux formation et compétences des politiques ressources humaines pour faire du Plan de Formation un outil de GPEC.
- ♦ Maîtriser le cadre juridique dans le cadre de la nouvelle loi de 2014 sur la formation professionnelle
  - Modifications des obligations de financement de la formation ;
  - Renforcement de la responsabilité de l'employeur et traçabilité des formations ; CPF ; Entretiens Professionnels.
- ♦ Organiser le projet formation
  - De la note d'orientation à la démarche compétences
  - Le rétro-planning
  - Le suivi et les adaptations du plan en cours d'année ; outils internes ;
  - Intégrer le rôle des managers, salariés, IRP, OPCA)
- ♦ Recueillir et qualifier les besoins
  - Le processus de recensement ; outils d'analyse ; besoins de sécurisation des parcours professionnels ; formations légales et formations du secteur d'activité
- ♦ Élaborer le plan de formation et son budget
  - Organiser, structurer, qualifier les besoins individuels et collectifs
  - Connaître les dispositifs d'accès à la formation et les modalités de financement
  - | S'informer auprès d'Uniformator
  - Définir et prioriser les actions, en déduire un planning et un budget prévisionnel
  - Présenter le plan prévisionnel à la Direction
- ♦ Communiquer auprès des différents acteurs
  - Associer les responsables de service
  - Informer/consulter les IRP
  - Communiquer sur les retours d'expériences et sur l'évaluation des formations

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ♦ Alternance d'apports théoriques et d'échanges sur des cas concrets
- ♦ Ateliers sur la conception et la mise en place du plan de formation